

Communiqué de presse conjoint

La collaboration entre Aramco et Stellantis confirme la compatibilité des carburants de synthèse avec des familles de moteurs européens

- *Stellantis et Aramco annoncent que 24 familles de moteurs de véhicules européens produits par l'entreprise depuis 2014 (Euro 6) sont compatibles avec les formules d'eFuel attendues*
- *Dans le cadre de leur recherche de solutions énergétiques à plus faible empreinte carbone, les deux sociétés ont testé ensemble des carburants eFuels de substitution, en conformité avec les normes existantes sur les carburants*
- *Aramco étudie actuellement le développement de carburants de synthèse bas carbone en tant que solution 'clé en main' afin de réduire potentiellement les émissions de dioxyde de carbone des véhicules existants*
- *Stellantis soutient l'utilisation des eFuels à faible teneur en carbone et estime que celle-ci pourrait réduire jusqu'à 400 millions de tonnes les émissions de CO₂ en Europe de 2025 à 2050, si elle était utilisée sur les 28 millions de véhicules Stellantis*

AMSTERDAM et DHAHRAN, Arabie Saoudite, le 5 septembre 2023 — À l'issue de plusieurs mois de tests dans ses centres techniques à travers l'Europe, Stellantis est arrivé à la conclusion que 24 des familles de moteurs qui équipent ses véhicules européens vendus depuis 2014, soit 28 millions de véhicules en circulation, sont en mesure d'utiliser un carburant de synthèse « drop-in » (clé en main) sans aucune modification du groupe motopropulseur. Les tests ont été effectués avec des eFuels de substitution fournis par Aramco, une des plus grandes sociétés intégrées d'énergie et de produits chimiques au monde.

L'eFuel bas carbone est un carburant de synthèse produit par réaction entre du CO₂, prélevé directement dans l'atmosphère ou provenant d'un site industriel, et de l'hydrogène renouvelable. L'utilisation d'un carburant de synthèse bas carbone pourrait potentiellement réduire les émissions de dioxyde de carbone des véhicules à combustion interne existants d'au moins 70 % sur l'ensemble de leur cycle de vie, par rapport aux carburants traditionnels.

Ned Curic, Stellantis Chief Engineering and Technology Officer, a déclaré :
« Notre priorité est de proposer une mobilité zéro émission pour tous en nous concentrant notamment sur l'électrification. Notre collaboration avec Aramco représente une étape importante et complémentaire pour les véhicules déjà en circulation. Nous explorons toutes les solutions pour réaliser notre stratégie ambitieuse d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2038. Les carburants de synthèse « drop-in » peuvent avoir un impact massif et pratiquement immédiat sur la réduction des émissions de CO₂ du parc existant. Ils offrent en effet à nos clients une solution facile et abordable pour diminuer leur empreinte carbone : aussi simple que choisir une

pompe à essence différente dans une station-service, et sans aucune modification supplémentaire de leurs véhicules. »

Amer Amer, Aramco Transport Chief Technologist, a affirmé: « Nous sommes ravis de travailler avec Stellantis, un des premiers constructeurs automobiles au monde, pour évaluer la performance de nos formules de carburant, conçues pour présenter les caractéristiques d'un carburant de synthèse parfaitement adapté aux moteurs de ses véhicules existants. Les résultats de ces tests nous renforcent dans l'idée que les eFuels peuvent être une solution clé en main pour le parc roulant. Quand ils sont produits avec un process bas carbone, ces carburants peuvent jouer un rôle important dans la réduction des émissions de carbone dans le secteur du transport et soutenir une transition énergétique en bonne et due forme ».

Grâce à son plan stratégique [Dare Forward 2030](#), Stellantis vise à réduire de moitié son empreinte carbone d'ici 2030, par rapport à 2021, et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2038. Stellantis estime que l'utilisation d'eFuels bas carbone dans 28 millions de ses véhicules européens pourrait réduire jusqu'à 400 millions de tonnes de CO₂ en Europe entre 2025 et 2050. Les tests effectués par Stellantis sur les carburants de synthèse de remplacement couvrent les émissions à l'échappement, la capacité de démarrage, la puissance du moteur, la fiabilité, la dilution de l'huile, la durabilité du réservoir, des durites et des filtres à carburant, ainsi que les performances des carburants à des températures extrêmement froides ou chaudes.

Aramco dispose actuellement de deux usines de démonstration pour explorer la production des carburants de synthèse à faibles émissions. En Arabie Saoudite, Aramco et ENOWA (la société d'eau et d'énergie de NEOM) travaillent sur la production d'essence de synthèse pour les véhicules particuliers. Parallèlement, à Bilbao en Espagne, Aramco et Repsol étudient la production de Diesel synthétique à faibles émissions et de carburéacteur pour les automobiles et les aéronefs. Et enfin, Aramco collabore aussi avec des équipes de sport automobiles et de compétitions pour tester et démontrer le potentiel des carburants bas carbone en tant que solution d'appoint pour réduire les émissions de carbone des véhicules à moteur à combustion interne.

Contact Aramco

Relations médias internationales : media.inquiries@aramco.com

 [Aramco](#)

contact Stellantis

Fernão Silveira, Global Communications

fernao.silveira@stellantis.com

+31 6 43 25 43 41

communications@stellantis.com

À propos d'Aramco

Aramco est une entreprise mondiale intégrée d'énergie et de produits chimiques. Nous sommes animés par notre intime conviction que l'énergie est une opportunité. Qu'il s'agisse de la production d'environ un baril sur huit de l'approvisionnement mondial de pétrole ou du développement de nouvelles technologies énergétiques, l'équipe mondiale d'Aramco s'attache à créer un impact dans tout ce qu'elle accomplit. Elle s'efforce également de rendre ses ressources plus fiables, plus durables et plus utiles. Cette démarche encourage la stabilité et la croissance à long terme partout dans le monde. www.aramco.com

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE : STLA / Euronext Milan : STLAM / Euronext Paris : STLAP) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, www.stellantis.com.

Aramco Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations relatives aux faits historiques ou actuels inclus dans le communiqué de presse sont des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives donnent les attentes et les projections actuelles de la Société en ce qui concerne ses dépenses en capital et ses investissements, ses principaux projets, ses résultats en amont et en aval, y compris par rapport à ses pairs. Ces énoncés peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots comme "cible", "croire", "s'attendre", "viser", "avoir l'intention", "peut", "prévoir", "estimer", "planifier", "projet", "peut avoir", "probablement", "devrait", "pourrait", et d'autres mots et termes au sens similaire ou le négatif. Ces énoncés prospectifs font intervenir des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui échappent au contrôle de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la Société soient sensiblement différents des résultats, du rendement ou des réalisations attendus, exprimés ou implicites, dans ces déclarations prospectives, y compris les facteurs suivants : l'offre et la demande internationales de pétrole brut et les prix auxquels la Société vend le pétrole brut ; l'incidence du COVID-19 sur les conditions commerciales et économiques ainsi que sur l'offre et la demande de pétrole brut, de gaz et de produits raffinés et pétrochimiques ; les pressions concurrentielles ; les préoccupations et les répercussions liées aux changements climatiques ; les conditions météorologiques ; la nature cyclique des industries du pétrole et du gaz, du raffinage et de la pétrochimie ; le terrorisme et les conflits armés ; les développements économiques ou politiques défavorables ; les risques et dangers opérationnels dans les industries du pétrole et du gaz, du raffinage et de la pétrochimie ; tout écart ou changement important dans les conditions économiques et opérationnelles existantes qui pourrait influencer sur la quantité et la valeur estimées des réserves prouvées ; les pertes liées aux risques liés à une assurance insuffisante ; la capacité de la Société à mener à bien les projets actuels et futurs ; la comparabilité entre les périodes ; la capacité de la Société à tirer profit des acquisitions récentes et futures, y compris en ce qui concerne SABIC ; les risques au fait d'opérer dans plusieurs pays ; la dépendance de la Société à l'égard de sa haute direction et de son personnel clé ; la fiabilité et la sécurité des systèmes informatiques de la Société ; les litiges dont la Société fait ou pourrait faire l'objet ; les risques liés au pétrole, au gaz, à l'environnement, à la santé et à la sécurité et à d'autres règlements qui ont une incidence sur les industries dans lesquelles la Société exerce ses activités ; les risques liés aux opérations internationales, y compris les sanctions et les restrictions commerciales, les lois anticorruption et d'autres lois et règlements ; les risques découlant de l'exigence d'obtenir, de conserver et de renouveler les licences, permis et autorisations gouvernementaux ; les risques découlant des lois, réglementations et autres exigences ou attentes existantes et potentielles en relation avec les lois et les réglementations relatives à la protection de l'environnement, à la santé et à la sécurité, et à la vente et l'utilisation de produits chimiques et de plastiques ; les changements potentiels dans la compensation-égalisation reçue en relation avec les ventes nationales d'hydrocarbures ; l'impact potentiel des taux d'imposition si la Société ne sépare pas son activité en aval dans les délais fixés par le Gouvernement de l'Arabie saoudite ; les risques liés aux projets dirigés par le Gouvernement et aux autres exigences du Gouvernement, y compris ceux liés au niveau maximal de production de pétrole brut fixé par le gouvernement et au MSC cible ; ainsi que l'importance de l'industrie des hydrocarbures pour le Gouvernement ; l'instabilité et les troubles politiques et sociaux et les conflits armés réels ou potentiels dans les régions où la Société exerce ses activités et d'autres régions ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; les risques qui découleraient de l'élimination ou du changement par le Gouvernement du rattachement du SAR au dollar US ; et les autres risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des déclarations prospectives figurant au présent communiqué, comme indiqué dans les derniers rapports périodiques de la Société déposés auprès de la bourse d'Arabie Saoudite. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes potentiels qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats prévus, veuillez consulter les derniers rapports périodiques de la Société déposés auprès de la bourse d'Arabie Saoudite. Ces déclarations prospectives sont fondées sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société et l'environnement dans lequel elle opérera à l'avenir. Les renseignements contenus dans le communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations prospectives, ne s'appliquent qu'à compter de la date du présent communiqué de presse et ne visent pas à donner d'assurance quant aux résultats futurs. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement à diffuser toute mise à jour ou révision du communiqué, y compris toute donnée financière ou déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi ou la réglementation applicable l'exige. Personne ne devrait

interpréter le communiqué de presse comme des conseils financiers, fiscaux ou de placement. Par conséquent, il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES DE STELLANTIS

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; les risques et autres éléments décrits dans le rapport annuel de l'entreprise sur le formulaire 20-F pour l'année clôturée le 31 décembre 2022 et sur le formulaire 6-K pour nos rapports actuels, ainsi que les amendements s'y rapportant déposés auprès de la SEC ; et d'autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.